



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

DEVE CIMETIERES

MISE EN DANGER DES AGENTS ET DU PUBLIC !

Malgré nos demandes à plus de responsabilité de la part de la DEVE, celle-ci continue à ne pas mettre en œuvre les moyens nécessaires pour faire respecter les distances de sécurité sanitaires entre les personnes lors des inhumations dans les cimetières de la Ville de Paris.

Ce faisant la DEVE engage la responsabilité de la Ville de Paris.

Toujours à titre d'exemple, le cimetière de la ville de Paris à Pantin : hier, 1^{er} avril, 27 convois soit quelques 540 personnes qui, par groupes de 20 se côtoyaient en toute irresponsabilité, quittaient le cimetière en étant peut-être contaminés (?) et, contaminants potentiels, se répandaient dans la ville.

Qui est responsable ? La DEVE !

Comme si cela ne suffisait pas en matière d'augmentation du risque sanitaire, les convois arrivent dans le cimetière avec une densité tout à fait irresponsable. Souvent, dans l'allée centrale, en attendant que l'inhumation puisse se faire, c'est 7, 8 ou parfois jusqu'à 9 convois qui attendent. Les proches du défunt, qu'ils soient venus à pied ou en voiture se rejoignent, partagent leur chagrin et, à leur insu le virus prolifère.

Qui est responsable ? La DEVE !

Oui, et que cela plaise ou non, la DEVE engage moralement la responsabilité de la Ville de Paris sur le principe même du « vivre ensemble ». Ce qui implique une responsabilité plus grande encore lorsque l'on est au service du public.

Et les personnels de la ville qui sont en première ligne, quasiment seul et souvent désarmé, qui pense réellement à eux ? Oui bien sûr, ils ont eu du vinaigre..., des fiches de recommandations sanitaires..., quelques masques et gants.... Et maintenant un peu d'argent ! Un peu d'argent en plus, c'est tentant ! C'est aussi un peu indécent au regard du danger mortel que représente ce maudit virus.

Oui, la DEVE est responsable du désarroi profond de ses agents. Du fait du non-respect des règles sanitaires, elle pourrait-être accusée de responsabilités dans la transmission du Covid-19 à certains de ses agents. Que « les beaux esprits » protestent, s'indignent, les pauvres chats !! Mais qu'ils ne le fassent pas trop fort car nous pourrions bien poser le problème en termes de responsabilité juridique. Chiche ?

Que des mesures efficaces et responsables soient prises en urgence absolue pour protéger les agents du service public comme l'on fait les responsables du crématorium du cimetière du Père Lachaise.

Paname ce 2 avril 2020.